

Chalette

Magazine municipal / n°48 / mars 2014



Place Commune

www.ville-chalette.fr



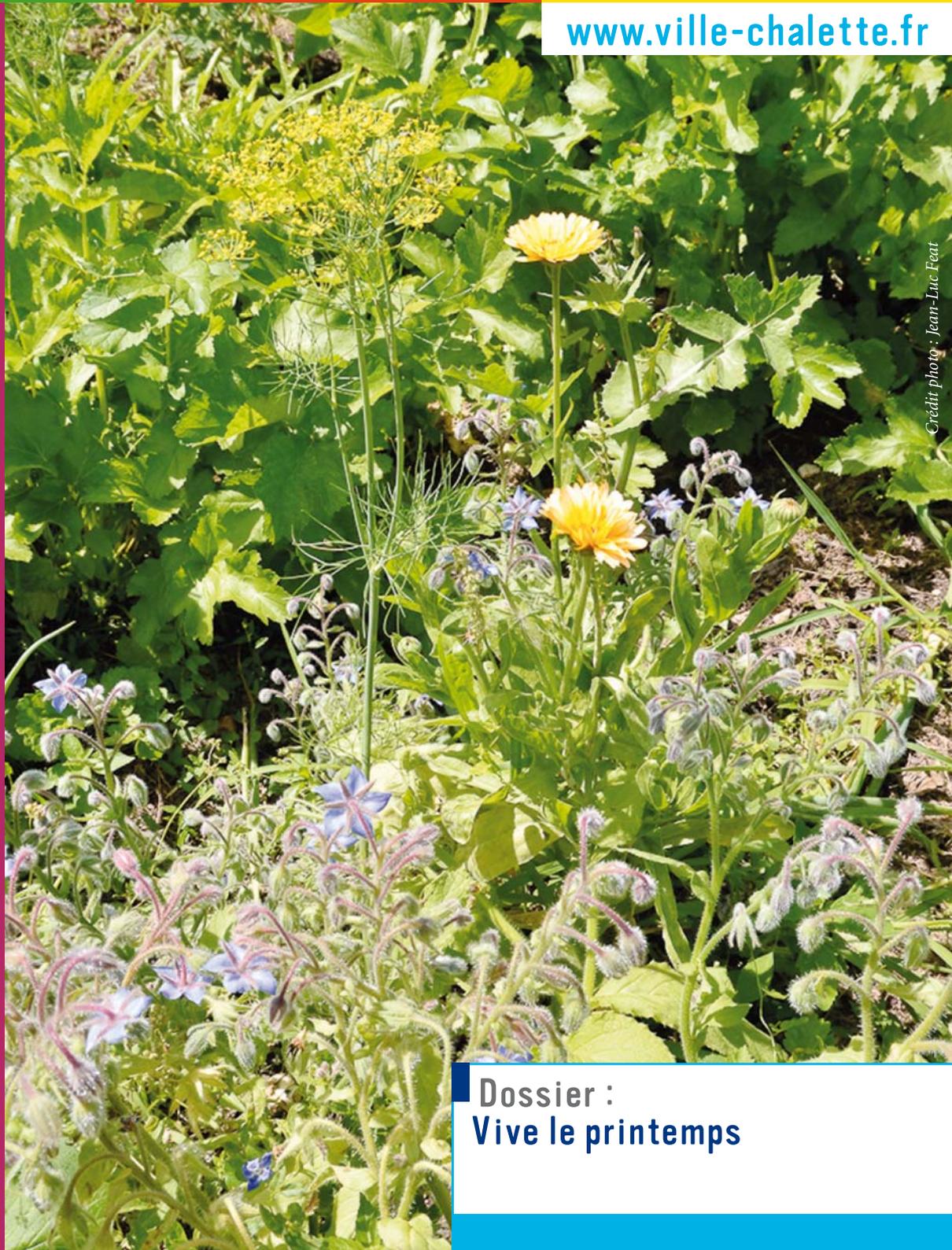
Réforme sur les rythmes scolaires

P.4



Le Point Information Jeunesse de A à Z

P.14



Crédit photo : Jean-Luc Feat

Dossier :
Vive le printemps

Actualités

Hutchinson, de 1853 au Projet 507

Depuis la création de l'usine Hutchinson à Chalette en 1853, celle-ci a su, grâce au savoir-faire de ses ouvriers, techniciens et ingénieurs, se développer au point qu'elle est devenue une référence mondiale dans son domaine. Depuis les années 1970, elle fait partie du groupe TOTAL.

À partir de la vulcanisation du caoutchouc issue des recherches de Charles Goodyear au 19^{ème} siècle, le Groupe Hutchinson est devenu une référence mondiale et son site historique de Chalette demeure l'un des centres d'activité incontestables, d'autant que le Centre de recherche y a été édifié et ce ne sont pas moins de 180 ingénieurs, cadres et techniciens qui s'attellent à développer de nouveaux projets.

Récemment, la Direction du groupe a présenté aux membres du Comité d'entreprise ainsi qu'à la Municipalité son projet de création d'un centre d'innovation et de formation appelé « Projet 507 » sur le site historique de Chalette, à savoir dans l'ancien atelier chaussure, bâtiment édifié par Gustave Eiffel. C'est dire que l'histoire de cette usine qui est le poumon économique de notre région se poursuit, une histoire écrite à travers l'engagement de générations de femmes et d'hommes, d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs.

Pour Chalette, cette industrie, cœur battant de la ville, représente l'avenir et porte ses espoirs. Selon les dirigeants, le Projet 507 sera la vitrine du groupe mondial et exprimera la fierté de tous ses salariés.

Pour autant, même si nous pouvons nous féliciter que le Groupe Hutchinson investisse dans ce projet, les préoccupations des organisations syndicales demeurent. Plusieurs voix de syndicalistes ont exprimé les inquiétudes d'un grand nombre de salariés. Le Projet 507 va-t-il être mis à profit pour développer les savoir-faire des ouvriers et valoriser la recherche issue des laboratoires chalettois, ou bien n'être qu'un lieu de mémoire ?

C'est pourquoi ces organisations demandent plus de lisibilité quant aux projets industriels du groupe, rejoignant ainsi les remarques de la Cellule de



L'atelier chaussure vers 1905, image issue du livre de Jacques Warschnitter «À la rencontre d'Hutchinson»

veille économique de la Ville.

C'est aussi la raison pour laquelle la Ville sera attentive à ce que ce nouvel espace soit dédié à la promotion de la recherche et de l'innovation, et qu'il favorise la mise en production des dizaines de brevets déposés chaque année par le Centre de recherche de Chalette sur les sites de production du Montargois.

B. Ballu

Le Projet 507

- Vitrine commerciale du groupe, il a l'ambition de donner forme et visibilité à l'ensemble des activités d'Hutchinson.

Il sera un espace de valorisation des solutions et produits proposés.

- Vitrine mondiale du Groupe Hutchinson puisqu'il accueillera un espace de formation, de partage des connaissances et des savoir-faire.

Espace ouvert et participatif, pluridisciplinaire, le 507 sera un lieu dédié à l'histoire de notre usine plus que centenaire.

Vésines et Hutchinson

Les Chalettois sont invités à partager leurs archives

Emmanuelle Bidou, réalisatrice de documentaires, prépare un film sur *Vésines, le vivre ensemble et les ouvriers d'Hutchinson depuis un siècle*. Le tournage commencera au mois de mai prochain. Afin d'enrichir le documentaire, la réalisatrice est à la recherche d'archives (photos, vidéo, films, journaux, cartes postales, etc.) sur :

- la ville de Chalette de 1850 à nos jours, et plus particulièrement Vésines,
- l'usine Hutchinson, les ouvriers, le travail du caoutchouc, les ateliers, les sorties d'usine...
- les photos de familles de différentes com-

munautés (plus particulièrement les Russes, les Ukrainiens, les Portugais, les Turcs, mais les autres ne sont pas exclus),

• le pays d'origine, l'arrivée à Chalette, l'usine Hutchinson, le vivre ensemble, les repas, les fêtes, les associations...

Alors si vous le pouvez, fouillez dans vos greniers, vos boîtes, vos albums photos, vos souvenirs. D'avance merci.

Contact : Emmanuelle Bidou – 06.16.94.60.31
courriel : manubidou@club-internet.fr



L'esquisse du Projet 507 par le cabinet d'architectes «Encore Heureux»

Sommaire

P2 - Actualités
Hutchinson, de 1853 au Projet 507

P3 - Actualités
Elections municipales des 23 et 30 mars

P4 - On en parle
Mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires, où en sommes-nous ?

P5 - L'invité du mois
Dominique Viguet, un ex-cheminot plutôt singulier

P6 - Vivre ensemble
« Pause-Café », un temps d'échange pour les parents

P7 - Développement durable
A la découverte de la Maison de la forêt

P8 - Du côté de la radio
Label Trempe découvre les jeunes talents du groupe K'Féin !

P9 à 11 - Dossier
Vive le printemps

P12 - Arts et culture
« C'est la faute à Bacchus »

P13 - Sports et loisirs
La voile a le vent en poupe

P14 - On en parle
Le Point Information Jeunesse de A à Z

P15 - Histoire d'avant
Jean Lamy ou la défense de la République

P16 - A l'affiche

Chalette

Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard, B. Taleb
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Élections municipales des 23 et 30 mars



Les 23 et 30 mars prochains, vous élirez vos élus locaux. Attention, pour la première fois, vous désignerez également au suffrage direct vos conseillers communautaires. Ceux-ci vous seront proposés sur le même bulletin de vote.

Les bureaux de vote seront **ouverts de 8 heures à 18 heures sans interruption**. Pour voter vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale et présenter au président du bureau de vote votre carte électorale accompagnée, **obligatoirement, d'une pièce d'identité**.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer (vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé, handicap...), vous avez la possibilité de voter par procuration.

Comment faire ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant - sans forcément être électeur dans le même bureau de vote.

Comment faire la démarche ?

Le mandant se présente en personne soit au Commissariat de police, à la Gendarmerie ou au Tribunal d'Instance. Il présente un justificatif

d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire, par exemple). Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance).

Dans quels délais ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

Des navettes à votre disposition

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion pour vous rendre à votre bu-

reau de vote, vous avez la possibilité de vous inscrire auprès du Service élections de la Ville pour être véhiculé(e) au moment où vous le souhaitez.

Tél : 02.38.89.59.57

B.Taleb

Distribution des cartes et des informations électorales

Dans un souci de bonne distribution des plus électoraux (carte électorale, information électorale), il est demandé à chaque foyer de vérifier que les nom et prénom de chacune des personnes habitant le logement sont mentionnés sur la boîte aux lettres.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le dossier du CPC de janvier qui était consacré aux élections et consulter l'article sur les élections municipales sur le site de la Ville : www.ville-chalette.fr en page d'accueil.

Pour voter par procuration

Désormais pour gagner du temps, vous pouvez préparer et remplir votre formulaire de procuration sur Internet sur www.service-public.fr, l'imprimer puis vous présenter à la Gendarmerie, au Commissariat, au Poste consulaire ou au Tribunal d'instance (celui du domicile ou du lieu de travail) pour attester de votre identité et signer le formulaire de procuration (disponible également sur place).



Carte nationale d'identité

La validité passe de 10 à 15 ans

Depuis le 1er janvier 2014, la **durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures** (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à par-

tir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,

- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention ! Cette prolongation ne s'applique pas aux **cartes nationales d'identité sécurisées pour les per-**

sonnes mineures. Elles seront toujours valables 10 ans lors de la délivrance.

Cette prolongation ne nécessite aucune démarche particulière. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans est automatique. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

On en parle...

Mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires

Où en sommes-nous ?



Un des ateliers périscolaires

La Ville de Chalette, en accord avec la communauté éducative (*enseignants, parents, personnel municipal intervenant dans les écoles*) a pris la décision de reporter à la rentrée 2014 la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Le 18 décembre dernier, lors du comité de pilotage auquel participent des représentants de la communauté éducative, une étape importante a été franchie avec la validation des horaires et jours scolaires.

Ainsi, à partir de septembre 2014 la semaine d'école se déroulera comme suit.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- de 8 h 30 à 11 h 30 : cours
- de 11 h 30 à 13 h 30 : pause méridienne
- de 13 h 30 à 15 h 45 : cours

Mercredi :

- de 8 h 30 à 11 h 30 : cours
- à partir de 11 h 30 et jusqu'à 12 h 15 ou 12 h 30 : accueil périscolaire dans chaque groupe scolaire en attendant les parents, ou repas et activités dans les centres de loisirs Georges-Cosson et Louis-Aragon. Ces activités seront payantes (tarif en fonction du quotient familial).

Lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15 h 45 - fin des cours.

Pour les familles qui ne souhaitent pas que leur enfant quitte l'école, des activités seront proposées sur inscription ; il ne leur sera pas demandé de participation financière, conformément au décret :

- pour les enfants de maternelle de 15 h 45 à 16 h 30

- pour les enfants d'élémentaire de 15 h 45 à 16 h 45

À partir de 16 h 30 pour les maternelles et de 16 h 45 pour les élémentaires :

- dispositifs traditionnels payants (tarif en fonction du quotient familial), accueils de loisirs périscolaires (garderie).

Actuellement, les services de la Ville travaillent sur l'étape de faisabilité, c'est-à-dire sur l'évaluation des moyens humains et financiers nécessaires. Une enquête auprès des parents d'élèves scolarisant leurs enfants dans les onze écoles de la commune (**1750 questionnaires ont été transmis aux familles dont 1000 ont été retournés**) a été réalisée afin de connaître le positionnement des familles concernant le temps d'activité après la classe, c'est-à-dire à partir de 15 heures 45. L'étape de faisabilité tient compte bien évidemment des réponses formulées dans les questionnaires. À noter que

les activités qui se dérouleront après la classe sont facultatives, les parents décidant ou non de la participation de leurs enfants aux animations mises en place par la Ville.

Le comité de pilotage qui se réunira le 9 avril prochain définira le nombre d'ateliers par école. L'organisation précise sera établie lors des conseils d'école du troisième trimestre qui lancera la campagne d'inscription.

Attention ! Pour que les enfants puissent bénéficier des activités (de 15 h 45 à 16 h 30 ou 16 h 45) dès la rentrée 2014, **les inscriptions devront être réalisées en juin 2014**. Nous reviendrons sur ce point lors d'un prochain numéro de Chalette Place Commune.

Avec la mise en place de cette réforme des rythmes scolaires, la Municipalité a choisi de poursuivre son effort en matière d'activités périscolaires en offrant aux enfants des activités diversifiées.

B.Taleb

Inscriptions scolaires 2014-2015

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée, le Service des affaires scolaires enregistrera les inscriptions tous **les après-midi et le samedi matin du lundi 10 mars au samedi 12 avril 2014**. Les enfants nés en 2011 seront accueillis en petite section à la rentrée 2014. Ceux de l'année 2012 seront inscrits sous réserve de place disponible dans leur école de secteur.

Pour les enfants qui débutent leur scolarité dans la commune, les parents doivent se présenter en mairie avant de se rendre à l'école, munis des documents suivants :

- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- carnet de santé de l'enfant,
- numéro d'allocataire à la Caisse d'allocations familiales,
- certificat de radiation en cas de changement d'établissement.

Pour les enfants qui intègrent le cours préparatoire et qui sont scolarisés dans une école de la commune, l'inscription se fait directement à l'école élémentaire.

Pour toutes demandes de dérogation scolaire, prendre contact avec le Service des affaires scolaires au 02.38.89.59.54 ou 59.55.





Dominique Viguet

- 5^{ème} génération de cheminot
- Syndicaliste
- Militant associatif
- Ferrovipathe (voir définition dans le texte)

Dominique Viguet, un ex-cheminot plutôt singulier

Pour ceux qui ne le connaîtraient pas encore, Dominique est un Chalettois « pur jus ». « Pur jus » car il est de ceux qui naissent là où ils habitent. Dans sa fratrie (deux frères, deux sœurs), un seul est né à la maternité ; tous les autres, comme lui, ont vu le jour dans la maison familiale.

Cheminot de père en fils

Chez les Viguet, la caractéristique c'est le chemin de fer. En tant que cinquième génération de cheminot et fier de l'être, Dominique passera donc toute sa vie professionnelle à la SNCF. En juin dernier il fait valoir, avec enthousiasme, ses droits à la retraite. Car aujourd'hui comme hier, pas de place à l'ennui pour ce célibataire quinquagénaire. La retraite est un passage à niveau mais en aucune façon une voie de garage. Sa vie, il la mène au rythme d'un TGV, à cent à l'heure. En effet, à peine a-t-il rangé sa casquette d'agent SNCF qu'il peut immédiatement en choisir une autre parmi les nombreux autres couvre-chefs qui font de lui, à l'instar de beaucoup de ses congénères, un jeune retraité à l'emploi du temps de ministre.

Dominique le passionné

Super actif, Dominique se nourrit de passions tranquilles mais actives sinon dévorantes, du moins pour l'une d'entre elles. En effet, il est, selon ses propres mots, « ferrovipathe, et non pas ferroviphile » précise-t-il, « car pour moi cela est devenu maladif. » Ferrovipathe, c'est-à-dire collectionneur, amateur, on pourrait même dire amoureux de tout ce qui a trait au chemin de fer, français ou étranger. Sa caverne d'Ali Baba renferme plus de 200 casquettes, des lanternes, de vieux règlements, des billets de train, j'en passe et des meilleurs. Ce n'est donc pas rare que Dominique soit sollicité pour des expositions. Autre passion qui l'anime, la cartophilie. Ce collectionneur dispose en effet de centaines de cartes postales d'antan de Chalette et de l'agglomération. Il va donc de soi qu'il est aussi chineur, amateur de vide-greniers, toujours à l'affût de la perle rare. Mais ce n'est pas tout, notre ex-cheminot est aussi passionné de photographie ; il a été et reste

le photographe attitré des manifestations syndicales, notamment à Paris, lieu où il exerçait sa profession, car Dominique est également syndicaliste !

Chalette-Paris-Chalette, un train-train de vie

Ses passions mises à part, Dominique « opère » aussi dans plusieurs associations locales et nationales. En tant qu'ancien élève des écoles du Bourg, il est membre du bureau des Amis des Écoles de Chalette, mais aussi adhérent de l'orphelinat national de la SNCF qui gère 800 pupilles dont 7 à Montargis, membre du club des retraités et agents SNCF de la région Paris Sud-Est, président-adjoint et membre de droit du Comité d'Établissement Régional SNCF. « Et puis ce n'est pas fini » dit-il en arborant un sourire malicieux. « Je suis également membre de l'Union artistique et intellectuelle des chemins de fer, et j'apporte aussi mon aide à l'association nationale des cheminots et anciens combattants ». Ainsi, une à deux fois par semaine, il a le plaisir de retrouver son train pour « monter à la capitale » avec, à l'horizon, l'horloge de la Gare de Lyon. Et Dominique renchérit : « Ah oui, encore une chose, d'origine espagnole du côté de mes grands-parents paternels, c'est toujours avec plaisir que j'offre mon aide à l'association Iberia Cultura ». Ainsi, entre ses passions et ses engagements associatifs, il avoue trouver peu de temps pour souffler. Et d'ajouter : « Récemment d'autres engagements m'ont été proposés mais j'ai décliné l'offre, non pas que cela ne m'intéressait pas, mais parce que je n'aurais pas trouvé le temps nécessaire. » lance-t-il le sourire aux lèvres. Son train de vie n'est donc pas prêt d'arriver au terminus car sans doute que pour lui, la vie est un train qui ne s'arrête dans aucune gare.

B.Taleb

«Pause - Café», un temps d'échange pour les parents

Initiée par le Pôle Réussite éducative depuis septembre 2012, la « *Pause - Café* » accueille de plus en plus de parents cherchant à partager leurs expériences, à dépasser les difficultés liées à la vie quotidienne, à se ressourcer et à obtenir des outils pour mieux comprendre et accompagner le développement de leur enfant.

Suite à l'animation d'une thématique en 2013 autour de l'autorité parentale avec la collaboration du Service d'Accompagnement Éducatif à la Parentalité (A.E.P.) de Montargis, une convention de partenariat est signée pour l'année 2014.

Mais qu'est-ce que la « Pause Café » des parents ?

La « Pause - Café » propose aux familles de s'investir dans des temps de rencontre et de réflexion autour de thématiques liées à la place des parents dans la famille (les limites à poser, les relations frères/sœurs, la période de l'adolescence, les addictions telles que les drogues, les jeux, les vidéos, les émotions, ou encore l'autonomie, l'accompagnement à la scolarité...) et de mettre en place des projets (sorties familiales, temps d'animation enfant/parent, aide aux devoirs enfant/parent...). L'objectif est de permettre aux parents de s'exprimer, de partager et de dédramatiser le quotidien avec leurs enfants en trouvant une écoute attentive auprès



Débat sur la parentalité

d'autres parents et de professionnels (psychologues, éducateurs...). Les thèmes de chaque rencontre sont définis en fonction des attentes exprimées par les familles.

Un succès grandissant

Si la première animation avec le Service A.E.P. a réuni 7 mamans, ce sont 14 qui se sont déplacées lors de la deuxième et 42 personnes lors de la soirée d'échanges du mardi 26 mars 2013. Comme suite à ce succès qui répond sans doute à une attente, il a été décidé, lors d'une rencontre bilan, de poursuivre la collaboration de la Ville avec le Service d'Accompagnement Éducatif à la Parentalité sous la forme d'un partenariat. Celui-ci se formalise aujourd'hui par la signature d'une convention (voir encadré) qui propose quatre après-midi d'échanges et de réflexion autour de quatre thématiques. L'une qui s'est déroulée le **mardi 18 février** sur le thème des émotions avec la participation de Stéphanie Delobelle (psychologue) et Marie-Pierre Malecot (éducatrice spécialisée) et trois autres prévues le **mardi 25 mars** sur l'exercice de l'autorité et les limites à poser à son enfant avec Stéphanie Delobelle (psychologue) et Michèle Colas (éducatrice spécialisée), le **mardi 13 mai** sur les étapes de développement de l'enfant avec Stéphanie

Delobelle (psychologue) et Laëticia Verdiccio (éducatrice spécialisée) et le **mardi 24 juin** sur l'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie avec Stéphanie Delobelle (psychologue) et Olga Soumaré (éducatrice spécialisée). Ces rencontres se déroulent à la Salle de quartier du Château-Blanc de 14 heures à 16 heures en période scolaire. N'hésitez pas à y participer, vous serez les bienvenus.

Contact :

Yamina TELITCHKO
Responsable Ateliers Familiales
Pôle Réussite éducative
Tél : 02.38.89.59.77

B.Taleb

Après-midi
**Pause Café
des parents**

Sur le thème :
*Comment poser
des limites à nos
enfants et pourquoi ?*

Une après-midi d'échange et de réflexion autour des limites à poser à nos enfants pour qu'ils puissent bien grandir

Mardi 25 mars 2014
De 14 h à 16 h

Salle de quartier du Château-Blanc
Rue de la Panonnie à Châteauneuf-sur-Loing (derrière le bar du Château)

Animé par
Madame Stéphanie DELOBELLE
(psychologue)
et **Madame Michèle COLAS**
(éducatrice spécialisée)
du Service d'Accompagnement Éducatif à la Parentalité

Contact :
Yamina TELITCHKO,
Responsable Ateliers Familiales
Pôle Réussite Éducative
Ville de Châteauneuf-sur-Loing
Téléphone : 02 38 89 59 77
Salle du Château-Blanc : 02 38 89 23 94



Les objectifs de la convention

- Travailler sur les liens parents/enfants
- Créer du lien et permettre l'information et la communication avec les différents services de la Ville et partenaires associés (C.A.F.)⁽¹⁾, Conseil général, écoles, associations locales, le R.E.A.P.P.⁽²⁾ du Loiret, l'Éducation Nationale...)
- Proposer et promouvoir de nouvelles formes de participation du public

La finalité de ce projet est de sortir de l'isolement et permettre la rencontre avec d'autres parents.

⁽¹⁾ Caisse d'Allocations Familiales

⁽²⁾ Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

À la découverte de la Maison de la forêt

La Maison de la forêt de Paucourt, de l'Agglomération montargoise, qui a vu le jour en 2006 est un lieu de découverte et de sensibilisation de la forêt de Montargis. Tout au long de l'année, cet équipement public propose différentes expositions ainsi que des sentiers en forêt permettant d'en découvrir la faune et la flore.

Un poumon vert de plus de 4000 hectares

La forêt de Montargis s'étend sur plus de 4000 hectares dont 400 hectares sur Chalette. C'est une forêt domaniale gérée par l'Office National des Forêts. Sa particularité est d'être presque circulaire ; son diamètre est d'environ 7 kilomètres. En son centre, se trouve la clairière de Paucourt, issue probablement du défrichement néolithique (5000 à 2500 ans avant J.C.), d'une superficie de 220 hectares. Les principales essences sont le chêne qui représente 75 % de la surface boisée (soit 3000 hectares), le charme et le hêtre. Pour Nathalie Ravard, responsable de la Maison de la forêt, « il est important de sensibiliser le public à l'environnement qu'est la forêt afin d'apprendre aux promeneurs à la respecter mais aussi à voir le monde autrement ». Après l'exposition temporaire « L'arbre aux essences » créée par Artesens, la Maison de la forêt réinstalle à partir de mars son espace interactif permanent

permettant une découverte sensorielle de la forêt en proposant de toucher à l'aveugle des éléments de la forêt ou bien de sentir différentes odeurs forestières.

Sentier GPS, sentier des papillons, sentier du blaireau, sentier des insectes, sentier des arbres, parcours du geai, cheminement des sculptures... la Maison de la forêt propose également diverses balades à travers plusieurs sentiers thématiques afin de mieux découvrir la forêt.

De nombreux rendez-vous pour 2014

En mai, la Maison de la forêt organise à nouveau l'événement « Artistes dans la forêt ». Différents artistes du bois auront une semaine pour réaliser une œuvre sur le thème des chauves-souris et des esprits de la nature.

En juin, la Maison de la forêt accueillera une nouvelle exposition autour de la biodiversité.

Fin août se dérouleront les nocturnes en forêt avec des installations dans les

arbres pour découvrir les sculptures et la forêt autrement.

Le premier week-end de septembre 2014 se déroulera la Fête de la forêt à Paucourt, avec la présence de nombreux métiers anciens pour découvrir la forêt d'aujourd'hui et d'autrefois.

Pendant les vacances scolaires, la Maison de la forêt est ouverte du mercredi au dimanche de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Hors vacances scolaires, elle est ouverte les mercredis, samedis et dimanches de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. En visite libre, le tarif est de 3 euros pour les adultes, 2 euros pour les enfants de plus de 7 ans et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans. Quant au tarif pour les animations, il est de 5 euros pour les adultes et les enfants et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison de la forêt au 02.38.98.17.59 ou par courriel : maisondelaforet@agglo-montargoise.fr.

Déborah Creff



Animation proposée par la Maison de la forêt

Du côté de la radio...

Label Tresp découvre les jeunes talents du groupe K'Féin !

La troisième édition de Label Tresp organisée par Radio C2L en partenariat avec le Service culturel de la ville s'est ouverte vendredi 21 février au Hangar de Chalette. Le succès était à nouveau au rendez-vous pour cette nouvelle session du tremplin musical ouvert aux groupes de la région Centre qui a attiré plus de 200 spectateurs.

Avec une salle quasi-comble, Label Tresp est devenu en l'espace seulement de trois ans un événement attendu et incontournable dans le Gâtinais.

Pour ce premier concert de l'année, quatre groupes de la région Centre se sont produits sur scène :

- «S.C.A.M.» (sortie contre avis médical), formation pop-rock de Blois

composée de musiciens tous issus du milieu hospitalier;

- les vétérans originaires de Lorris, «Bonne conscience», qui ont terminé deuxième du vote du public ;
- «The Eyes of silence», groupe de rock alternatif formé en 2012 aux ambiances aériennes et électroniques dont la sortie du deuxième album est prévue cette année ;

- et les jeunes Orléanais de «K'Féin» âgés seulement d'une quinzaine d'années qui ont remporté l'adhésion du public grâce à leur musique pop rock rafraîchissante avec plus de 80 voix au moment des votes. Ces quatre adolescents débordant d'optimisme et d'enthousiasme sont parvenus à transmettre leur énergie aux spectateurs qui ont eu le sentiment de revivre leur propre jeunesse. Mais est-ce que cela sera suffisant pour revoir ces jeunes talents en finale le samedi 28 septembre prochain ? Suspense... Les finalistes seront dévoilés seulement à l'issue de la troisième demi-finale le 4 juillet prochain.

Le prochain rendez-vous de Label Tresp aura lieu le vendredi 18 avril. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet www.label-tresp.fr

Déborah Creff



Les jeunes très prometteurs du groupe K'Féin

De nouvelles émissions à écouter sur C2L Radio !

Le troisième lundi de chaque mois est diffusée sur les ondes de C2L l'émission « la philosophie au comptoir » réalisée par Pascal Weber et mettant en avant les débats du café-philo qui se tient régulièrement à la brasserie de la Chaussée à Montargis. Par ailleurs, un nouveau bénévole a décidé de s'investir au sein de la radio associative. Il s'agit de Jérôme Perrot qui propose chaque vendredi, dans l'émission « la quotidienne » diffusée entre 9h10 et 10h, sa chronique fantastique dans laquelle il présente des séries, des jeux vidéos, des mangas ou encore des bandes dessinées...



Le groupe S.C.A.M.



The Eyes of silence



Le vote du public



Le groupe de Lorris, Bonne conscience, a terminé 2^{ème} du vote du public

Au printemps, démarrez votre potager de fainéant

Avec ce temps incroyablement doux pour la saison, le jardinier qui est en nous piaffe d'impatience, compulsant nerveusement ses catalogues de graines, affûtant le tranchant de sa bêche, arpentant le terrain et humant l'air. La période est au démarrage du potager. Et si, cette année, vous tentiez un jardin de fainéant qui demande aussi peu d'efforts qu'il est écologique ? Comment ? En suivant la méthode de Gertrud Franck.

Le jardin des cultures associées

Cette jardinière allemande, responsable le siècle dernier d'un grand domaine maraîcher, avait trouvé une méthode pour cultiver des légumes de la façon la plus naturelle possible mais tout aussi productive que dans un potager conventionnel. Ainsi observa-t-elle que, dans la nature, la monoculture n'existe pas : les plantes poussent ensemble, mélangées entre elles. Mais comment marier les légumes dans le potager ? En tenant compte du fait que chacun a sa place au soleil. En effet, chaque végétal exige luminosité et espace pour s'épanouir. Ainsi, dans le potager de Gertrud les légumes poussent sur des lignes (et non des planches) en fonction de leurs volumes et de leurs envergures en se mêlant joyeusement les uns avec les autres. Ainsi des choux, des haricots nains, des céleris s'installent entre les pieds de tomates. Des plants de laitues sont installés entre les panais... Et partout et le plus possible, des aromatiques et des fleurs sont mêlées aux légumes : aneth et chrysanthème comestible se mélangent au mesclun, capucine et basilic aux tomates...



La terre : pas touche !

Autre grande observation de Gertrud Franck : dans la nature, le sol n'est jamais retourné, travaillé. Et il ne reste jamais nu longtemps. La terre n'est pas meuble, aucun « lit de semence » n'existe et pourtant les graines germent et s'implantent sans aucune difficulté. La conclusion de notre dame jardinière : dans le potager, le sol ne sera pas travaillé... mais il ne devra jamais rester nu non plus ! On remise le motoculteur et la bêche mais on enseme avec moult engrais verts et on paille. On épand sur le sol des tontes de gazon, des feuilles mortes, de la consoude⁽¹⁾. La pousse des mau-



vaises herbes est alors limitée, la corvée d'arrosage réduite... de quoi regarder pousser les légumes en toute tranquillité !

Des épinards dans les « passe-pieds »

Dans le jardin en lignes, où le sol n'est jamais nu, l'épinard est surtout... un engrais vert. Dès le mois de février, on en enseme toutes les interlignes, ces passages où le jardinier circule entre les légumes. Oui, vous avez bien lu : on marche sur les épinards ! Dès que les plants montent à graine, on coupe leur collet en les sarclant puis on les laisse se décomposer sur le sol sans les enfouir. Tontes de gazon, gourmands de tomates, orties fraîchement cueillies seront ensuite déposés sur les passe-pieds pour composter en surface.

Pommes de terre... sous paille

Comment cultiver des pommes de terre dans un potager où les lignes de légumes voient étroitement ? Tout simplement en remplaçant la butte de terre par un paillage. On dispose les tubercules SUR le sol et on les recouvre immédiatement d'une bonne épaisseur de paille. Plus tard, il suffira d'écarter ce paillage pour voir la taille des pommes de terre. Inutile d'arracher les plants : on récolte seulement les tubercules les plus gros. Et on remise la fourche-bêche.

Guyline Goulier
Directrice de Radio C2L
Animatrice des « Souris vertes »

⁽¹⁾ Plante des fossés humides aux grandes tiges velues.



Biblio :

Guide de Survie Joyeuse/Guyline-Goulier, édition Ulmer, 2013



La détoxification de printemps

Notre corps doit en permanence éliminer les toxines grâce aux émonctoires (foie et intestins, reins, poumons et peau). Mais avec une alimentation dénaturée, la sédentarité, des pollutions ou du stress, ce « nettoyage » naturel s'essouffle. L'engraissement s'installe avec, comme premier symptôme, la fatigue. C'est le moment pour éliminer les toxines et relancer les fonctions métaboliques.

1 : Réduire les sources d'intoxication

- Adopter une alimentation hypotoxique et bio.
- Bannir l'alimentation industrielle et raffinée.
- Diminuer les protéines animales (viandes et laitages), les sucres (surtout raffinés), les graisses cuites ou saturées.
- Augmenter les aliments végétaux : légumes, graines germées, algues, fruits frais... et tous les aliments verts (légumes, jeunes pousses) riches en chlorophylle purifiante et régénératrice.

On pourra respirer un air plus sain en contact avec la nature, retrouver des rythmes de vie plus équilibrés, éteindre la télévision, l'ordinateur et se détacher de son téléphone portable.

2 : Stimuler les fonctions d'élimination du corps

La monodiète (consommation d'un seul aliment frais et de saison en un repas ou dans une journée) ou le jeûne amplifie le processus de nettoyage du corps. Le système digestif étant au repos, le corps peut se débarrasser de ses déchets et se régénérer.

Jus de légumes et fruits frais, soupes crues ou « smoothies »⁽¹⁾ verts, désintoxicants et revitalisants, ils sont plus adaptés aux terrains dévitalisés et carencés par les modes de vie modernes.

Pour donner un coup de pouce aux émonctoires, on peut faire des cures drainantes polyvalentes comme la sève de bouleau fraîche, le jus d'herbe, l'eau Hydroxydase, l'argile, le charbon... Le foie est l'organe phare du



printemps que l'on pourra aider avec des plantes comme le romarin, le chardon marie, l'artichaut, le radis noir, l'ail des ours, le citron... D'autres plantes, comme le pissenlit, le genévrier ou l'aubier de tilleul permettront de stimuler parallèlement les reins.

Pour accélérer la circulation lymphatique et sanguine seront les bienvenus l'eau pure, l'exercice physique, les massages, le sauna, les respirations... ainsi que tous les éléments favorisant la vitalité : contact avec la nature, exposition au soleil matinal, diffusion d'huiles essentielles. L'intérêt de ces pratiques simples est multiple : vitalité retrouvée, immunité ressourcée, système nerveux rechargé, moral au beau fixe, teint éclatant... et surtout, remise en phase avec le rythme des saisons et de la nature.

Jean-Paul Piget

Animateur des émissions « Vivre santé » et des « Souris vertes » sur la Radio C2L tous les W.E.

⁽¹⁾ Un smoothie (littéralement un « onctueux ») est un type de boisson réalisée à partir d'ingrédients frais et naturels tels que des fruits et des légumes mixés, parfois mélangés à des jus de fruits, le plus souvent avec de la glace pilée ou du yaourt glacé.

Un jardin de simples

Un jardin médicinal, appelé aussi en latin *hortus medicus*, est un lieu où l'on cultive des plantes aux vertus médicinales appelées également simples. On y retrouve aussi, souvent, des plantes condimentaires.

Le thym : c'est un puissant anti infectieux, il est souverain contre tous les virus (grippe, rhume, etc.) et tout type d'infection.



La mélisse : grande plante de la digestion, c'est aussi un remède du système nerveux.



La sauge : très utile dans les digestions difficiles, c'est également un excellent moyen de lutter contre la transpiration et les désagréments de la ménopause.

La menthe : douée de propriétés bienfaites pour la digestion, elle est aussi calmante.

Le romarin : c'est une plante extraordinaire pour ses vertus générales, antioxydant et régénérant des fonctions du foie.

Initiation aux chants d'oiseaux

Nul n'est insensible aux chants des oiseaux mais combien sommes-nous à nous être demandé, lors d'une balade par exemple, à quel oiseau pouvait appartenir tel cri ou tel chant ? Si vous êtes dans cette situation et que vous aimeriez apprendre à reconnaître la chanson harmonieuse de nos amis ailés, la Maison de la Nature et de l'Eau vous invite à participer, comme l'an dernier, aux sorties « Initiation aux chants d'oiseaux ».

Ces sorties sont animées par un passionné de musique, professeur de flûte à bec et de musique ancienne qui plus est, Christian Chandellier ; cet amoureux de la nature vous initiera aux chants d'oiseaux. Au cours d'une promenade, il s'arrêtera à des endroits précis où il estimera que la faune est intéressante. Il vous fera alors écouter la mélodie de nos amis à plumes. Il vous la décrira, l'expliquera et vous donnera des clés pour mémoriser les sons. Pour Christian, le but est aussi de donner des éléments de connaissances et de sensibiliser à la protection de l'environnement. D'une pierre deux coups, comme on dit !

Alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir partager, seul ou en famille, ce moment si rare de s'évader et de prendre son envol vers l'imagination... **La prochaine sortie se déroulera le dimanche 23 mars**, une façon originale de fêter le retour du printemps. Le rendez-vous est fixé à **9 heures à la Maison de la Nature et de l'Eau**. Attention ! Les inscriptions sont recommandées : 02.38.98.72.97 ou 06.42.07.34.75.

B.Taleb



Fauvette à tête noire.



Troglodyte mignon



Départ depuis la M.N.E. pour la découverte des chants d'oiseaux



Roitelet

« Quand je sors dans mon jardin le matin, j'écoute les oiseaux et je suis heureux. J'entends un rossignol ou bien une tourterelle des bois, je sais qu'elle vient d'Afrique et que dans deux mois, elle sera partie. J'ai l'impression d'être libre, d'avoir accès à quelque chose de précieux, comme un trésor, que personne ne peut me voler. »

Christian Chandellier.

Professeur de flûte à bec et de musique ancienne, Christian Chandellier participe également au comptage national STOC, basé sur l'écoute, deux fois par an à Chantecoq pour recenser les oiseaux connus et présents dans la région.



Rousserolle effarvate



Tourterelle-des-bois

« C'est la faute à Bacchus »

Un spectacle à boire avec délectation !

Le clown acrobate Amédée Bricolo est de retour au Hangar de Chalette le vendredi 14 mars pour un nouveau spectacle, « C'est la faute à Bacchus », empli de fantaisie et d'humour. Amédée Bricolo a accepté de répondre à nos questions.

Amédée Bricolo, pourquoi avez-vous décidé de devenir clown ? Ce goût pour les clowneries remonte-t'il à l'enfance ?

Tout à fait ! J'ai toujours aimé me costumer, me maquiller, parader dans la rue. Ma famille n'étant pas issue du milieu du spectacle, j'ai enfoui en grandissant cette envie au fond de moi. Avant de devenir clown, j'ai ainsi exercé le métier de comptable. Mais ma première passion a fini par ressurgir de manière plus intense. J'ai tout d'abord joué dans des troupes de théâtre amateur, j'ai pris des cours, je me suis formé. Je me suis glissé dans la peau du clown grâce au théâtre parce que le clown, c'est avant tout un acteur spécialisé. Cela m'a permis de faire du théâtre tout en côtoyant les arts du cirque.



Pourquoi avez-vous décidé de vous appeler « Amédée Bricolo » ?

C'est très difficile de faire le clown, le comédien comique avec un nom personnel. Il fallait trouver une appellation qui chante. À l'époque, j'étais très amoureux des films de Fellini et de l'Italie. J'ai cherché des sonorités chantantes, « Bricolo, Bricolo », et c'est en même temps un nom populaire. Mon travail reste cependant très ambigu. Je demeure inclassable mais c'est volontaire car je revêts le personnage du clown sans être maquillé, sans porter de grandes chaussures. Je suis au fond un acteur qui fait du comique. On a tendance à réduire le rôle et l'image du clown. On pense toujours au clown du cirque mais il existe une multitude de clowns. J'assume parfaitement mon clown qui trouve son origine dans les comédies de Shakespeare.

D'où vous est venue l'inspiration pour votre spectacle « C'est la faute à Bacchus » ?

C'est une comédie burlesque, fruit d'un gourmet du bon vin. C'est un

voyage saisissant à travers les pays, les paysages, les terroirs et les siècles car l'histoire du vin a commencé il y a 7000 ans, avant même celle de l'écriture. Les religions, les rois, les peuples, tous ont eu affaire à cette boisson qu'est le vin. Évoquer la vigne et le dieu du vin Bacchus, c'est surtout une façon de rendre hommage à l'Homme et d'en parler de manière burlesque. C'est aussi un voyage dans l'imaginaire de l'Humanité que le vin n'a jamais cessé de stimuler et de nourrir, où la poésie pétille de fines bulles d'humour. Il s'agit ainsi d'une fable humaniste emplie de farces et d'allusions, de vérités sur l'Homme et sa boisson qui l'a accompagné au cours des siècles. Rien ne me fait plus plaisir quand, en sortant de mon spectacle, certaines per-

sonnes s'exclament : « Dorénavant, je ne vais plus jamais boire de vin sans penser à tout ce que vous avez raconté ! ».

Déborah Creff

**« Le Saloon Münchhausen »
par la Compagnie des femmes à barbe,
vendredi 21 mars au Hangar**

Bienvenue au Saloon pour retrouver une équipe d'allumés du verbe, mythomanes et improvisateurs fous, dans de désopilants duels oratoires ! Les pires menteurs dégagent plus vite que la lumière pour raconter d'incroyables histoires ! Shérif, cow-boys, espionne mexicaine, charlatan... Quand la discussion s'anime, voyez à quel point leur imagination est débordante et leur aisance oratoire redoutable. Bienvenue dans le Far West de quelques conteurs et comédiens de renom qui font fuser les bons mots à la vitesse des balles. Hilarant et spectaculaire !

Sports et loisirs

La voile a le vent en poupe

C'est en avril que la saison du Club de voile de Chalette va débiter, une saison avec quelques nouveautés.

En effet, Florent Presles, moniteur et responsable du club, vient d'obtenir le brevet professionnel de la jeunesse et de l'éducation du sport populaire monovalent voile. Avec ce diplôme, il peut maintenant encadrer les élèves, faire passer les diplômes pour les moniteurs fédéraux, organiser et entraîner les jeunes en niveau national.

Pour le club, cette qualification sera de nature à assurer un enseignement de qualité car Florent est le seul à détenir un brevet professionnel de ce niveau dans le département. Cela va permettre

d'augmenter les effectifs dans les cours de voile ainsi que les horaires d'encadrement au bénéfice des enfants mais également des adultes.

Lors de cette nouvelle saison, des activités novatrices vont être proposées, notamment du handi-voile. Le handi-voile, c'est la pratique de la voile pour les personnes handicapées sur tous types de bateau à voile. Cette année, cette activité se fera sur un petit quillard de sport que le club vient d'acquérir ; il s'agit d'un petit voilier monoplace équipé d'une quille et de deux voiles.

P.Avezard

Infos pratiques

Ouverture de la base de voile le 5 avril.

Les horaires :

- **d'avril à mai et de septembre à octobre :** du lundi au vendredi de 16 h 30 à 19 h 30

- Samedi, dimanche et jours fériés de 14 h à 19 h

- **de juin à août :** samedi et dimanche de 14 h à 20 h

Dès le mois d'avril :

- optimistes pour les jeunes de 7 à 11 ans de 14 h à 16 h

- catamarans ou dériveurs pour les jeunes de 11 à 15 ans de 16 h à 18 h 30

Contact : base de loisirs de Chalette-sur Loing – rue du gué aux biches – 45 120 Chalette-sur-Loing – 02.38.85.92.95 – courriel : uscvoile@gmail.com



Evadez-vous avec le SE.MU.R.P.A. et le C.C.A.S.

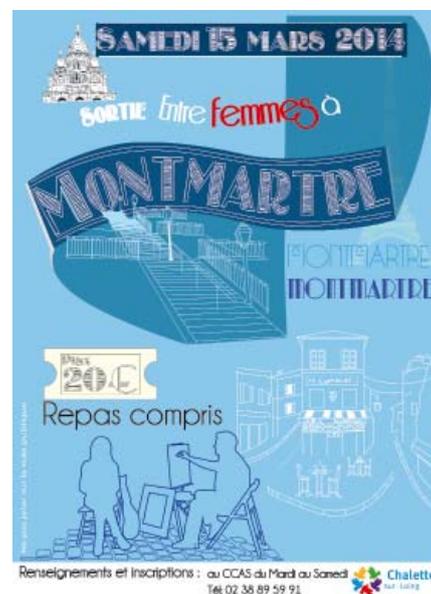
Vous avez envie de changer d'air, de découvrir d'autres horizons, de quitter votre quartier ne serait-ce qu'une journée ? Le SE.MU.R.P.A. et le C.C.A.S. de la Ville vous offrent cette possibilité.

Avec le SE.MU.R.P.A.

→ **Port-Barcarès :** si vous êtes retraité(e), avec le SE.MU.R.P.A., partez à la découverte de **Port-Barcarès du 3 au 10 mai prochain**. Un séjour d'une semaine comprenant la pension complète et les excursions vous permettra de découvrir ou redécouvrir le « Pays catalan ». Le prix de la semaine s'élève à 415 euros, ou à 230 euros pour les personnes non imposables. Renseignement et inscription au SE.MU.R.P.A. 02.38.89.59.92 ou 02.38.93.34.18

Avec le C.C.A.S.

→ **« Sortie Femmes » à Montmartre :** le Centre Communal d'Action Sociale propose aux femmes une sortie à Paris et plus précisément dans le quartier de Montmartre, lieu si prisé par les touristes du monde entier. Pour 20 euros, vous prendrez le « petit-train » et parcourrez les ruelles, cabarets, lieux historiques du quartier, avec évidemment la place du Tertre. Peut-être passerez-vous devant le café où, il y a bientôt 200 ans, le 30 mars 1814, les Cosaques lancèrent en premier leur très fameux « Bistro ». Ainsi naquit sur la butte Montmartre le digne ancêtre de nos bistrotts... Après le déjeuner (offert), vous pourrez vous promener au marché Saint-Pierre. Alors si le cœur vous en dit, n'hésitez-pas, inscrivez-vous. Renseignement et inscription au C.C.A.S. du mardi au samedi. 02.38.89.59.91



On en parle

Le Point Information Jeunesse de A à Z

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi, d'informations, de conseils, mais vous ne savez pas où vous adresser. Le Point Information Jeunesse (P.I.J.) peut vous aider.

Qu'est-ce que le P.I.J. ?

Le P.I.J. est une structure destinée à la jeunesse. Il dispose d'un bureau en mairie et offre des informations accessibles à tous les jeunes âgés de 16 à 30 ans (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, apprentis) gratuitement et de manière anonyme sur tous les sujets qui les intéressent et qui les concernent au quotidien (santé, logement, emploi, loisirs).

La Point Information Jeunesse développe également des services adaptés au public jeune tels que la recherche de jobs, la rédaction de CV et de lettres de motivation, la recherche de logement, l'accès à Internet, l'aide aux initiatives... On y trouve aussi des actualités, des publications et des informations.

Que trouve-t-on au P.I.J. ?

L'accueil est gratuit, personnalisé et modulé selon la demande : mise à disposition de documentations, entretien adapté à une relation de conseil, aide à la démarche et approche globale des projets ou du parcours individuel du

jeune.

On y trouve une documentation sur tous les sujets thématiques : jeunes handicapés, emploi et formation, insertion (clause d'insertion par exemple), orientation, projets, santé, vie pratique, culture et loisirs (concerts, sorties, vacances).

Des entretiens individualisés sont également possibles. Une aide personnalisée pour le montage de projets peut être organisée, comme la création d'associations, la conception de projets et la recherche de financements, les projets B.A.F.A...

Le P.I.J. de Chalette dispose d'une particularité importante : il travaille en partenariat étroit avec Pôle emploi et la Mission locale, et bien évidemment avec le Service Municipal de la Jeunesse.

Il est ouvert :

- en mairie le lundi matin, le mardi toute la journée, et les mercredis, jeudis et vendredis matin,
- permanence à la salle du Château-Blanc le lundi de 14 h à 16 h 30,
- permanence dans la salle de quartier de Vésines (S.M.J.) le vendredi de 14 h à 16 h 30.

Portes closes au Collège Pablo-Picasso

Mardi 11 février, les portes du collège Pablo-Picasso sont restées closes suite à un mouvement de grève de l'ensemble des personnels de l'établissement.

Les personnels du collège exprimaient leur mécontentement face à la décision de l'Inspection Académique qui envisage de fermer une classe à la rentrée prochaine.

Ce mouvement était soutenu par les parents d'élèves F.C.P.E. (Fédération des conseils de parents d'élèves).



Le P.I.J. partenaire de la journée « Jobs d'été »

Comme chaque année, le Point Information Jeunesse participera, en collaboration avec Pôle emploi, à la journée « Jobs d'été » qui se déroulera le **jeudi 27 mars** au Complexe sportif du Château-Blanc. Cette opération permet d'aider les jeunes de l'agglomération à trouver des emplois saisonniers pour la période estivale en France mais aussi à l'étranger. Lors de cette journée, les jeunes pourront rencontrer des responsables d'entreprises ou d'associations qui les guideront dans leur recherche. Avec l'opération « Jobs d'été », organisez-vous, cherchez, informez-vous, bougez et trouvez ! Pour tous renseignements, contactez Farah au 02.38.89.59.49

B.Taleb

État civil :

NAISSANCES

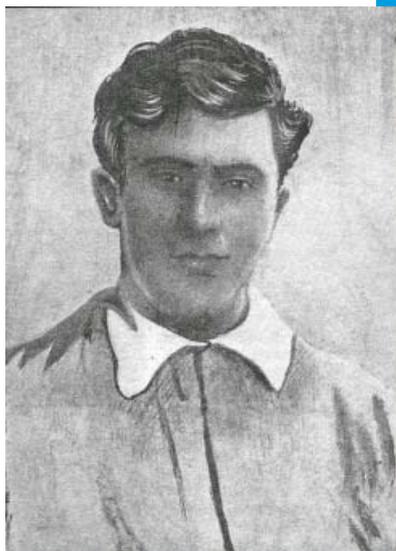
TOYTOGLU Kubra
DIOP Amady
DIOP Mohamed
ATES Yasir
KARABULUT Ibrahim
BAS Beyza
SCANDELLA Inaya
VILLE Morgan
TÜNCER Yusuf
SGITCOVICH VAPPÉREAU Zélia
DIAW Mohamadou
MERSNI Chayma
KHALIL Salma

DECES

SICCO Raymond
TAUPIN Claude
MORISSEAU Jean
THIÉBART Alain
CHEVRIER Claude
BERHAULT Roger
CREVAU Jean
HADDEDU Hocine
FRISCHMANN Mickaël
APARICIO Vve BOULAS Elisa
PICHOT Gilberte
ZANARDI Lionel
ANTUNES TAVARES Eduardo
GRANGER Jacques
MARTIN Vve TOTIN Suzanne

Jean Lamy ou la défense de la République

Nous sommes nombreux à emprunter plus ou moins régulièrement la rue Jean-Lamy à Chalette. Mais qui se souvient aujourd'hui de cette personnalité ? Quatre-vingts ans après sa disparition, Chalette Place Commune ravive la mémoire de ce Chalettois en publiant des extraits du livre d'Anne-Marie Pasquet, « *Chalette au cœur de l'histoire* ».



Portrait de Jean Lamy

Seize ans après la fin de la première guerre mondiale, alors que les Poilus espéraient avoir vécu le dernier conflit de leur vie, un inquiétant bruit de bottes résonne à travers l'Europe. Profitant d'une crise économique mondiale qui jette sur le pavé des millions de chômeurs, des dictateurs, Mussolini en Italie et Hitler en Allemagne, prennent le pouvoir. Le mirage fasciste consistant à croire qu'un gouvernement fort serait le remède à tous les maux suscite chez les partis de droite de grands espoirs. Il en est ainsi pour les Croix-de-feu, les Jeunesses patriotes et le parti royaliste de l'Action française.

À Chalette, les séances du Conseil municipal sont houleuses. À la séance du 26 mars 1934, le maire, M. Ducaroy, lit un document prévoyant depuis 1931 la création à Chalette d'un fonds de chômage. Or, cette caisse de solidarité n'a encore jamais vu le jour. Cependant, devant le nombre croissant des sans-travail, il devient urgent de la mettre en place. Marius Guerré, conseiller municipal communiste, intervient à plusieurs reprises et précise qu'il a souvent signalé ce fait. M. Ducaroy lui répond que sa proposition n'avait pas été retenue en l'absence de chômeurs à cette époque. Sous le coup de l'indignation, Guerré s'emporte contre certains membres du conseil jugés trop négligents envers les intérêts des Chalettois.

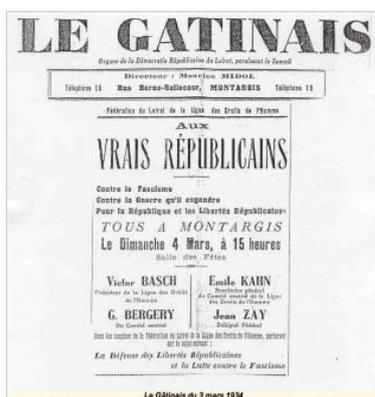
Les affrontements de Chalette et la mort de Jean Lamy

Dans le même temps, un certain Charles Trochu (Croix-de-feu) veut organiser une réunion des Jeunesses patriotes à Montargis. Ni le Tivoli, ni l'Alhambra (anciens cinémas) ne louent leur salle, jugeant l'affaire trop dangereuse. Le Salon des familles (ex-salle Anne-Frank) acceptera de leur attribuer la salle à condition que ce soit une réunion

privée, sur invitation. Mais Trochu fait poser des affiches annonçant la réunion. Le 15 mai 1934, les Jeunesses patriotes se réunissent donc à Chalette. L'annonce de cette réunion fait sur les organisations ouvrières et politiques de Chalette et Montargis l'effet d'une provocation. Des tracts invitent les travailleurs antifascistes de la région à une réunion ce jour-là à la Salle Paul-Bert (Montargis), à 19 heures 30. À l'issue de cette réunion, une foule estimée à quatre-cents personnes se rend rue du Longeard pour protester contre la réunion des Jeunesses patriotes. Elle se heurte à un barrage d'un imposant service d'ordre formé de gendarmes à pied et de gardes mobiles à cheval. Ce barrage ferme la rue Raimbault et la ruelle du Longeard. Le ton monte, les huées succèdent aux cris « À bas le fascisme ». Une première échauffourée se produit vers 22 heures 30 près de la ruelle du Longeard. À la sortie de la salle à 2 heures 15, une centaine de Jeunesses patriotes gagnent sous les huées l'avenue de la gare (aujourd'hui avenue De-Gaulle). Au niveau de la Gloire, des cailloux sont lancés. Les Jeunesses patriotes sortent leurs revolvers et tirent. Un jeune ouvrier de vingt-et-un ans, Jean Lamy, s'effondre atteint d'une balle à la cuisse. L'annonce de la tragédie plonge Montargis et Chalette dans la stupeur. Les forces de gauche s'organisent et un comité Jean-Lamy se forme.

Pendant ce temps Jean Lamy agonise ; il a fallu l'amputer d'une jambe. Il meurt dans la nuit du 9 au 10 juin 1934. Aux obsèques le jeudi 14 juin, devant une foule énorme, les délégations ouvrières et syndicales chantent l'*Internationale* et déposent gerbes et bouquets.

Place de la Gloire, à l'endroit exact où Jean Lamy est tombé, victime de la folie des hommes, des fleurs rappelleront sa mémoire pendant de longues années.



Appel au rassemblement de la Fédération du Loiret de la Ligue des Droits de l'Homme en 1934

A l'affiche

C'EST LA FAUTE À BACCHUS AMÉDÉE BRICOLO

VENDREDI 14 MARS 2014 À 20H30

AU HANGAR

Bacchus, dieu du Vin, a convié un auditoire à une conférence-dégustation. En l'attendant, son commis s'affaire pour les préparatifs...

« C'est la faute à Bacchus » est une comédie burlesque fruit d'un gourmet du bon vin. C'est aussi un voyage saisissant à travers les siècles car l'histoire du vin a commencé il y a 7000 ans, avant même celle de l'écriture. C'est un voyage à travers les pays, les paysages et les terroirs, un voyage dans l'imaginaire de l'humanité que le vin n'a jamais cessé de stimuler et de nourrir, où la poésie pétillante de fines bulles d'humour.



LE SALOON MÜNCHAUSEN CIE DES FEMMES À BARBE

VENDREDI 21 MARS 2014 À 20H

AU HANGAR

Bienvenue au Saloon, pour retrouver une équipe d'allumés du verbe, mythomanes et improvisateurs fous, dans de désopilants duels oratoires ! Ici, les pires menteurs dégagent plus vite que la lumière pour raconter d'incroyables histoires ! Shérif, cow-boys, espionne mexicaine, charlatan... quand

la discussion s'anime, voyez à quel point leur imagination est débordante et leur aisance oratoire redoutable. Bienvenue dans le Far West de quelques conteurs et comédiens de renom qui font fuser les bons mots à la vitesse des balles. Hilarant et spectaculaire.



GUY CARLIER ICI ET MAINTENANT

VENDREDI 28 MARS 2014 À 20H

AU HANGAR

Pour son premier spectacle sur scène, Guy Carlier a choisi de parler de sa vie avec authenticité et générosité. Le chroniqueur télé et radio de Laurent Ruquier, Stéphane Bern et Marc Olivier Fogiel raconte son parcours, ses aspirations, ses rêves de gosse et sa vie d'adulte. Cela faisait des années qu'il en parlait et que le public l'attendait : Guy Carlier sur scène. Celui dont les chroniques ravissaient des millions d'auditeurs (sur France Inter, RTL puis Europe 1) et de téléspectateurs se livre dans son one man show « Ici et Maintenant », mis en scène par François Rollin. Les rêves de l'enfant d'Argenteuil qu'il fut, le monde des people, les problèmes de poids : un premier spectacle émouvant et vrai.



Brèves

Avocat conseil :

prochaine permanence mercredi 26 mars sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Conseil municipal :

prochaine séance ordinaire lundi 17 mars à 20 h 30 – Salle du Conseil municipal – Premier étage de l'Hôtel de ville – À l'ordre du jour, le débat sur les orientations budgétaires.

Réception des nouveaux Chalettois :

vendredi 7 mars à 18 h – Salle polyvalente de la Maison des associations.

Ludothèque :

soirée jeux réservée aux adultes et adolescents vendredi 21 mars de 19 h à minuit.

Du 3 mars au 6 mars : semaine du jeu : quartier de Vésines au Restaurant scolaire rue des écoles – Contact 02.38.98.64.07 -

Vendredi 7 mars la ludothèque sera fermée

Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie :

52^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie mercredi 19 mars
Rassemblement à 17 h 30 devant l'Hôtel de ville

- Dépôt de gerbes devant le monument aux morts à 17 h 45

- Cérémonie devant la stèle place du 19 mars à 18 h

(lotissement Henri-Barbusse)

- Prises de parole du Président de la FNACA et du Maire, remise des médailles, dépôt de gerbes devant la plaque

- Vin d'honneur.

Loto du C.C.A.S. :

les familles et le C.C.A.S. de Chalette vous invitent à leur loto, **le samedi 5 avril 2014 à partir de 15h à la Maison de quartier de la Pontonnerie** avec buvette et snack. Carton enfant : 1€50, carton adulte : 4€. Premier lot : un téléviseur écran plat, tablette, lecteur mp3 ...